

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

☐ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

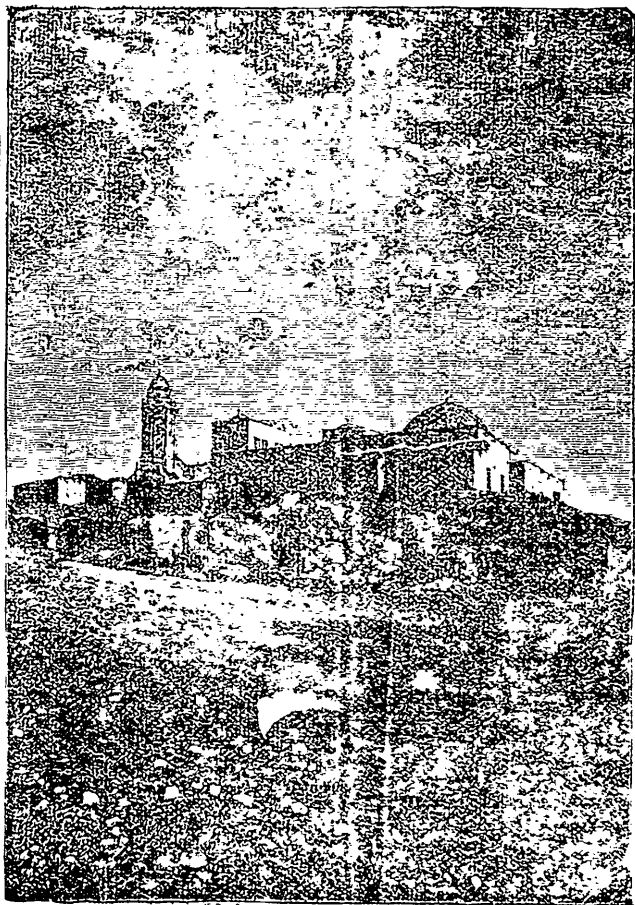
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☒ Continuous pagination/
Pagination continue
- ☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- ☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- ☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- ☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

ANNALES DU T-S. ROSAIRE



L'ASCENSION

LÉGENDE

Notre Gravure montre le sommet de la Montagne des Oliviers où se trouve le village de *et-Tour*, entièrement occupé par des Musulmans.

En arrivant, on a devant soi un *minaret* (tour), qui s'élève près de la porte d'une cour occupant l'

EMPLACEMENT DE LA BASILIQUE DE L'ASCENSION.

L'emplacement de la splendide Basilique élevée là autrefois, par Ste-Hélène, est aujourd'hui entouré d'un mur, de sorte qu'il présente l'aspect d'une cour. C'est au centre de cette Cour que s'élève la petite Mosquée, abritant le *vénérable Rocher du Vestige*, dont nous avons parlé au Mois de Mai (1892) (1).

A l'intérieur du mur d'enceinte, on voit encore quelques soubassements des colonnes de la dernière église : par la position qu'ils occupent, ils indiquent que le monument était de forme octogonale et de vastes proportions.

Ant.—O Roi de gloire, Dieu des vertus qui êtes monté aujourd'hui triomphant au-dessus de tous les cieux, ne nous laissez pas crphelins, mais remplissez la promesse du Père, envoyez-nous l'esprit de vérité, Alleluia.

V. Le Seigneur a établi son trône, alleluia.

R. Dans les cieux, alleluia.

PRIÈRE.—Faites, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, que croyant fermement que votre Fils unique, notre Rédempteur, est aujourd'hui monté au ciel, nous y habitions aussi nous-mêmes, en esprit, par l'ardeur de nos désirs. Nous vous en prions par le même N. S. J.-C.

(1) Voir la Gravure et la Légende de Mai 1892.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

SIXIÈME NUMÉRO.—JUN 1893.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

Lettre Encyclique de S. S. Léon XIII •

L'Auguste Pontife recommande de nouveau de prier et pour l'Eglise et pour lui-même, Marie à l'intercession de laquelle il attribue la faveur d'atteindre le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Mais pour finir Notre exhortation comme Nous l'avons commencée, Nous voulons attester de nouveau et plus expressément encore les sentiments d'amour et d'une reconnaissance pleine de la plus douce espérance que Nous avons pour l'auguste Mère de Dieu. Nous demandons aussi les suffrages du peuple chrétien, que Nous convions à la prière, au pied de ses autels, en faveur de l'Eglise, si éprouvée dans ces temps d'épreuves et de troubles, et pour Nous aussi qui, dans un âge avancé, accablé de travaux, aux prises avec les plus grandes difficultés et n'ayant aucun secours humain, tenons en main le gouvernail de cette Eglise. Car notre espoir en Marie, cette puissante et bonne Mère, augmente de jour en jour

avec l'expérience et Nous sourit agréablement. Si Nous devons à son intercession les nombreux et insignes bienfaits que Nous avons reçus de Dieu, c'est à elle aussi que Nous reportons, dans l'effusion de notre reconnaissance, la faveur qui Nous est faite d'atteindre le cinquantième anniversaire de notre consécration épiscopale. Car c'en est une grande pour ceux qui considèrent un si long laps de temps écoulé dans l'exercice d'un ministère pastoral, agité par tant de soucis quotidiens, surtout depuis que Nous régissons tout le troupeau chrétien.

Dans cette longue durée, selon la condition de toute vie humaine, et comme il en est dans les mystères de la vie de Jésus-Christ et de sa Mère, les raisons de joie ne Nous ont pas manqué, non plus que les nombreuses et tristes causes de douleur qui s'y sont mêlées : les unes et les autres, Nous Nous sommes efforcé, en Nous soumettant également en toutes choses et avec reconnaissance à Dieu, de les tourner au bien et à l'ornement de l'Eglise. Et maintenant encore, car le reste de notre vie ne différera pas de ce qui a précédé, si de nouvelles joies brillent pour Nous, ou si de nouvelles douleurs Nous menacent ; si quelque nouvel éclat de gloire s'ajoute à Notre Pontificat, acceptant tout du même esprit et avec le même sentiment, et ne recherchant uniquement que la gloire céleste qui vient de Dieu, Nous aimons à dire avec David : " Que le nom du Seigneur soit béni !... non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom donnez la gloire (1). "

(1) Ps. CXII, 2. CXIII, 1.

Ce qu'il attend par-dessus tout à l'occasion de son Jubilé Episcopal.—Souhaits et vœux en faveur de ses Fils bien-aimés.

De Nos Fils, dont Nous voyons le zèle si pieux, et l'ardeur si affectueuse, ce sont des actions de grâces pour le Dieu très-bon, des prières et des vœux que Nous attendons, plutôt que des gratulations et des louanges, et Nous serons tout à fait heureux, s'ils Nous obtiennent, qu'autant il Nous reste de force et de vie et qu'il y a en Nous d'autorité et de grâce, autant il en résulte de bien pour l'Eglise, surtout pour le retour et la réconciliation de ces méchants et de ces égarés que Notre voix sollicite depuis si longtemps.

Que pour tous, Nos chers Fils, à l'occasion de Nos prochaines fêtes et de Notre joie, 'abondent, par la faveur de Dieu les grâces de justice, de paix, de sanctification et tous les autres biens : c'est ce que Nous demandons à Dieu avec Notre amour paternel, c'est ce que Nous exprimons avec ses propres paroles : " Ecoutez-moi, germes divins, fructifiez comme une rose plantée près du courant des eaux. Comme le Liban, ayez une odeur de suavité. Portez des fleurs comme le lys ; embaumez comme lui et couvrez-vous d'un feuillage agréable. Louez de concert en chantant un cantique et bénissez le Seigneur dans ses œuvres. Rendez gloire à son nom et glorifiez-le par la voix de vos lèvres, par les cantiques de votre bouche et par vos harpes.....Et maintenant, de tout cœur et de bouche, louez et bénissez le nom du Seigneur."

Que si les méchants qui blasphèment ce qu'ils ignorent, se rient de ces pensées et de ces vœux, que Dieu leur pardonne dans sa clémence ; et pour que lui-même les favorise plus bénignement, à la prière de la Reine du Saint-Rosaire, recevez, Vénérables Frères, comme un heureux augure, et comme gage de Notre bienveillance, la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre 1892, la quinzième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

La Visitation.—Le Magnificat.

Il était Dieu ; la Foi nous l'enseigne : plein de compassion pour nous, il s'est fait homme. Ce n'est pas un homme déifié que nous prêchons, mais un Dieu incarné. Il a choisi sa servante pour en faire sa mère, lui qui par nature n'a point de mère, et qui même dans l'économie de son Incarnation n'eut point de père ici-bas. Voilà le vrai sens des paroles de l'Apôtre : *Sine patre, sine matre*. Autrement, et si le Christ était simplement homme, il aurait évidemment une mère ; s'il était simplement Dieu, il a son Père au ciel. Mais le Christ, comme Dieu, n'a point de mère ; comme homme, il n'a point de père terrestre. O hérétique, ne dis plus : Autre est le Christ, autre

est le Verbe, car alors il ne faudrait plus dire la Trinité, mais la quaternité. Ne déchire pas la tunique indivisible de l'Incarnation. Cesse de marcher sur les traces impies d'Arius. Il voulait disjoindre les substances divines ; toi, ne sépare pas le Christ en deux personnes, de peur d'être séparé toi-même et rejeté de Dieu ! N'est-ce pas le Christ qui a illuminé les ténèbres de ceux qui étaient assis dans les ombres de la mort ? Donc le Christ n'était pas un homme. Autrement il eût été lui-même plongé dans les ténèbres et les ombres à " la puissance desquelles, selon le mot de l'Apôtre, il venait nous arracher. " " Le Verbe s'est fait chair. " Les deux natures se sont alliées sans confusion dans l'unité de personne. O mystère ! ô prodige ! J'adore la divinité et je reconnais la faiblesse humaine. L'Emmanuel, comme homme, s'est ouvert les portes de notre nature ; comme Dieu, il a traversé les barrières virginales sans les briser ni les rompre. Il est sorti comme il était entré ; sa naissance fut semblable à sa conception. C'était la prophétie faite à Ezéchiel : " Fils de l'homme, cette porte sera close et nul ne l'ouvrira ; nul n'en franchira le seuil, sinon le Seigneur Dieu d'Israël. " Lui seul y entrera, il en sortira ; et la porte demeurera fermée. "

Voilà, mes Frères, en quels termes l'Ecriture nous enseigne que Marie est vraiment MÈRE DE DIEU. Que toutes les contestations cessent maintenant devant la lumière de la divine parole qui nous ouvre le royaume des cieux, par Jésus-Christ auquel appartient la gloire dans les siècles des siècles. Amen ! "

D'unanimes applaudissements éclatèrent dans l'auditoire. Nestorius, comme tous les esprits superbes, demeura obstiné dans son erreur ; car, Dieu qui donne sa grâce aux humbles, résiste aux âmes orgueilleuses.

La sainte Eglise condamna et déposa Nestorius, mais en versant des larmes, comme une tendre Mère, sur les lamentables aberrations de ce fils ingrat. Voici sa sentence prononcée solennellement au Concile Général d'Ephèse le 22 juin 431 : " A ses impiétés précédentes, Nestorius en a ajouté de nouvelles. Il a refusé d'obéir à notre citation, et de recevoir les révérendissimes Evêques, chargés par nous de la lui transmettre. Nous n'avons donc pu l'interroger personnellement. Mais nous avons examiné les propositions sacrilèges contenues dans ses lettres, commentaires et homélies. Des témoignages authentiques nous ont fourni la preuve qu'il persiste opiniâtrément dans ses erreurs, et qu'il n'a cessé de les enseigner, même depuis son arrivée dans cette ville d'Ephèse. Contraints par les Canons et l'autorité des Lettres de notre très-saint Père et coévêque Célestin, évêque de l'Eglise Romaine, il nous faut, *les yeux baignés de larmes*, prononcer définitivement contre lui une lugubre sentence.

Donc, Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il a outragé par ses blasphèmes déclare, par l'organe de ce très-saint Concile, Nestorius déposé de la dignité épiscopale, de l'honneur du sacerdoce et de la Communion Catholique. "

Nestorius, après sa déposition, au lieu de s'humilier devant Dieu et de demander sincèrement pardon de tous ses blasphèmes, se considéra comme un Confesseur de la Foi, souffrant persécution pour la justice et il posa en véritable martyr ! L'hérésiarque déchu de sa dignité publia, dans son exil, deux écrits où il soutenait, dit l'histoire, avec plus de violence que jamais, ses horribles blasphèmes contre le Dogme de la *Maternité divine* ; il prétendait que le Pape, le Concile d'Ephèse et saint Cyrille d'Alexandrie n'avaient pas compris un seul mot au système théologique condamné en sa personne ; il prenait l'univers à témoin du martyre infligé à un fidèle serviteur de Jésus-Christ, dont le seul crime était de mieux connaître que tous les autres la vérité évangélique.

Notre-Seigneur en qui cet hérésiarque niait l'unité de personne, et partant, la Maternité divine de la très-douce et très-humble Vierge Marie, ne nous a-t-il pas laissé à tous cette divine Leçon : " Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ! " Nestorius s'obstinait à ne rien comprendre à cette admirable Leçon qui a formé tous les Saints, qui a fait les véritables martyrs. C'est que l'orgueil, la violence, les outrages ont toujours été le caractère distinctif du schisme et de l'hérésie.

Une requête adressée à l'empereur et que l'histoire nous a conservée peint au vif les violences que Nestorius avait exercées, avant sa déposition, contre ses adversaires : " Le plus grand bienfait de la miséricorde

divine envers les hommes est sans contredit le don de la Foi telle que l'ont enseignée les apôtres, les martyrs, les confesseurs, telle que l'ont maintenue les Evêques Catholiques et les empereurs chrétiens. Or, le fondement de cette Foi repose sur la parole divine-ment inspirée à Pierre, Prince des Apôtres, lequel a dit au Sauveur : " Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant." Tel est le titre qu'ont donné à Notre-Seigneur Jésus-Christ tous les Evangélistes, tout le Collège Apostolique, tous les martyrs, les docteurs, les évêques, depuis Irénée, Basile-le-Grand, Grégoire, Athanase, Ephrem, Ambroise, jusqu'à Atticus, le dernier évêque de Constantinople. Tous affirment avec le saint Concile de Nicée que le Christ est Dieu. Tous, avec le concile d'Antioche, anathématisent Paul de Samosate qui voulait distinguer en Jésus-Christ deux personnes. Cependant Nestorius, qui vient de s'asseoir sur la chaire épiscopale de cette cité, prétend que le Christ, en tant que Christ, n'est pas Dieu, et que la Vierge Marie ne saurait être appelée Mère de Dieu. Quand il osa pour la première fois publier ces blasphèmes, les auditeurs protestèrent ; un grand nombre d'entre eux se séparèrent de la communion, les uns en silence, d'autres ouvertement. Parmi ces derniers, les prêtres de l'Eglise de la Paix, au bord de la mer, se firent remarquer par leur zèle. Nestorius les frappa d'interdit et les fit chasser de l'église. Le peuple indigné cria dans les rues de la ville : " Ce n'est pas un évêque, c'est un Tyran ! " Les infortunés qui se permirent cette acclamation en furent cruellement punis. Arrêtés par les soldats et traînés

au tribunal, on les battit de verges avec un acharnement qui tenait de la fureur. Un saint religieux, ayant dit tout haut dans l'église que Nestorius était un hérétique, eut le corps déchiré à coups de fouet plombé, et on le jeta mourant sur un navire qui l'emporta en exil. Ce que nous avons souffert nous-mêmes dépasse toute croyance. Au fond de notre monastère, il nous était impossible de savoir ce qu'il y avait de fondé dans les reproches faits à Nestorius. Nous lui écrivîmes pour lui demander une audience. Il nous en assigna l'heure. Arrivés à son palais épiscopal, il nous remit au lendemain, et le jour suivant il fit la même chose. Enfin le troisième jour il nous reçut. Que me voulez-vous ? dit-il. Exposez en peu de mots l'objet de votre visite.—Nous lui demandâmes s'il était vrai qu'il eût enseigné que le Fils de Marie était un homme, une mère ne pouvant donner le jour qu'à un être de même substance qu'elle.—A ces mots, sans répondre ni vouloir nous écouter d'avantage, il nous fit saisir par une horde de satellites qui nous traînèrent au tribunal ecclésiastique. Là, nous fûmes dépouillés de nos vêtements, attachés à un poteau et battus de verges comme des scélérats. On nous jeta ensuite dans un cachot, où nous restâmes plusieurs jours sans aliments. La fureur de Nestorius n'était pas encore satisfaite. Sur un faux rapport, il nous fit saisir par le préfet du prétoire : on nous mit les fers aux pieds et aux mains et l'on nous transféra dans les prisons de la ville. Le jour où nous devions comparaître au tribunal du prétoire arriva.

III

*Reliques Insignes**Le Saint Suaire*

Les Funérailles chez les Juifs.—Dès que le malade a expiré, ceux qui se trouvent présents déchirent leurs habits, en signe de douleur, suivant la très-ancienne coutume des Hébreux. Mais aujourd'hui c'est une pure cérémonie. On a grand soin de ne rien déchirer qui soit fort précieux. On prend ordinairement le bout de la robe, et encore n'en déchire-t-on qu'environ la largeur de la main. Les Rabbins enseignent qu'on peut recoudre la déchirure au bout de trente jours, si elle n'a point été faite à la mort d'un proche parent ; mais si c'est pour un parent, on ne la recoud point. C'est aussi un ancien usage de répandre dans la rue toute l'eau qui est dans la maison et dans tout le voisinage ; soit qu'on veuille par là marquer de la douleur, ou simplement avertir qu'il y a un mort dans le quartier, afin que les voisins le plaignent, et qu'ils prennent part au deuil. Les Rabbins disent que l'ange de la mort qui a frappé le malade a lavé son glaive dans l'eau et l'a ainsi empestée, et que c'est pour cela qu'on la jette.

Après cela, on étend un drap sur le pavé, et l'on y couche le mort, ayant un linge sur le visage ; car depuis sa mort, il n'est plus permis de le regarder. La raison qu'ils en rapportent, c'est afin que les pauvres, dont les visages sont ordinairement plus difformes, à cause de la faim et des travaux qu'ils ont endurés, n'en soient pas couverts de confusion.

On allume un cierge ou une bougie aux pieds ou à la tête du mort, pendant qu'il est couché à terre.

L'usage n'est point uniforme sur cela, et les raisons qu'on apporte de cette cérémonie sont assez bizarres. On accusa les Juifs, dans une conférence tenue en présence du Pape en 1412, de dire que cette lumière était destinée pour éclairer l'âme qui vient rechercher son cadavre, afin de lui faciliter le moyen d'y rentrer, si elle y était disposée. Mais ils rejetèrent cette accusation, en disant que ce n'était que pour se moquer des sorciers qui soutenaient qu'il suffisait d'allumer un cierge devant un corps pour causer de violentes peines à l'âme qui en est séparée.

Ensuite on lave le corps du défunt avec de l'eau chaude, où l'on met des herbes odorantes ou des aromates. On sait que cette pratique est très ancienne chez les Juifs (1). Après quoi, l'on met par-dessus le premier linge dans lequel il est enseveli, une espèce de rochet de fine toile ; c'est l'habit blanc dont le mort avait coutume de se servir au jour de l'expiation solennelle. On y met aussi son *taled*, pièce d'étoffe carrée avec des houpes ou franges aux coins, et un bonnet blanc sur la tête. En cet état, on place le corps dans un cercueil, avec un linge au fond, et un autre par-dessus.

Cercueil.—Il y a quelques différences sur les cercueils et sur les ornements qui les accompagnent. Si c'est un homme de lettres, on met des livres sur son

(1) Le Lecteur se souvient de la sainte femme nommée Tabitha ou Dorcas, qui habitait Joppé (Jaffa), remplie de bonnes œuvres et faisant d'abondantes aumônes ; comment, étant tombée malade, elle mourut, et comment, après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre, où saint Pierre priant pour elle la ressuscita (Act. IX.).

cercueil ; si c'est une personne de considération, on fait, en quelques endroits, son cercueil *pointu*. Quelquefois on le couvre d'un drap noir. On assure qu'anciennement on revêtait les morts de tout ce qu'ils avaient eu de plus précieux, de sorte que les pauvres ne pouvaient suffire à ces vaines dépenses. Mais le Docteur Gamaliel-le-Vieux réforma cet abus ; il ordonna qu'à l'avenir on se contenterait de couvrir le cadavre d'un voile de lin ; ce qui fut observé dans la suite.

L'embaumement.—On a parmi les Hébreux quelques exemples de corps embaumés après leur décès ; mais la coutume n'en fut jamais ni générale, ni fort commune. On oignit d'aromates le corps de notre divin Maître ; et lorsque Marie répand le parfum sur ses pieds, Notre Seigneur déclare qu'elle l'a fait pour prévenir sa sépulture et comme pour l'embaumer à l'avance. Nicodème employa cent livres de myrrhe et d'aloès pour l'ensevelir ; et les saintes femmes qui vinrent les premières à son Tombeau supposaient apparemment que l'on n'avait pas eu le loisir de lui rendre ce devoir la veille du sabbat, puisqu'elles avaient aussi acheté des aromates pour l'embaumer. Enfin, l'Évangéliste saint Jean insinue que cet usage était commun, puisqu'il dit que Joseph d'Arimathie et Nicodème enveloppèrent de linges ou de bandelettes le corps de Jésus avec des aromates, suivant la coutume des Juifs : *sicut mos est Judæis sepelire*.

Le convoi funèbre.—Lorsque le temps de porter le corps en terre est venu, les parents et les amis du

mort s'assemblent pour assister à sa pompe funèbre. On emporte le mort les pieds devant, suivant les Rabbins.

Aussitôt que le mort est emporté hors du logis, on plie en deux son matelas, on roule ses couvertures qu'on laisse sur la pailleasse, et on allume une lampe au dossier, où elle brûle sans discontinuer pendant les sept jours de deuil. On abat aussi ou l'on renverse tous les lits de la maison. Les uns soutiennent que cela doit se faire dans le moment qu'on fait sortir le corps ; d'autres veulent qu'on ne les abatte que quand la fosse est comblée. En quelques endroits, en même temps que le mort sort du logis, on jette après lui un vase de terre, que l'on brise contre le pavé.

IV

FAVEURS OBTENUES.

ST-FUGÈNE DE GRANTHAM. —L'année dernière, je fus atteinte de la grippe ; il me resta une toux opiniâtre pendant environ trois mois. Le médecin ne me donnait aucun soulagement. Je ne trouvais aucun repos ni le jour ni la nuit. Alors m'étant munie d'une Relique *du Lieu de la Ste Crèche*, je commençai une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire et le neuvième jour ma toux disparut complètement, et cela sans avoir pris aucun remède pendant ces neuf jours. Je pus dormir : il ne me resta qu'un peu de faiblesse qui disparut le lendemain. J'avais promis de faire publier

cette faveur dans les Annales. Amour et reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire !—V. N. L.

STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Au Révd. Monsieur Duguay, gérant..... Veuillez avoir la bonté de publier ma vive reconnaissance envers N. D. du Saint Rosaire, pour la prompte guérison dont j'ai été l'objet. Il y a trois mois, je me fis extraire une dent je pris du froid, et l'inflammation se mit dans les gencives, à un tel point que des os me sortirent de la mâchoire. Alors les médecins jugèrent qu'une opération était nécessaire. Je me rendis à l'Hôtel-Dieu de Québec, où je subis de douloureuses incisions ; mais cela ne diminua pas mes souffrances : je ne dormais ni jour ni nuit. Voyant les remèdes inutiles, je m'adressai à N. D. du Rosaire et j'appliquai des *Roses Bénites* sur la plaie, en disant quinze Ave Maria sous forme de neuvaine, et promettant à cette bonne Mère que si elle me soulageait, je ferais inscrire ma guérison dans les Annales. Aussitôt toute douleur disparut ; je m'endormis, et depuis je n'ai ressenti aucune souffrance ; l'enflure diminua de jour en jour, et à la fin de la neuvaine la plaie était cicatrisée. Actions de grâces à la Reine du Saint Rosaire !—E. T.

WOONSOCKET, MASS.—Depuis trois ans, Mademoiselle A. C. était affligée d'un mal d'yeux qui la faisait tellement souffrir qu'elle n'était plus capable de faire aucun ouvrage. Ayant subi le traitement du Docteur, et loin de sentir du mieux, son mal s'aggravant, elle eut recours à N. D. du Rosaire, fit

une neuvaine en son honneur et pendant ce temps se lava les yeux avec de l'eau de *Roses Bénites*. Le dernier jour de sa neuvaine, elle communia et ôta ses lunettes qu'elle n'a pas remises depuis : maintenant elle travaille et lit sans aucune difficulté. Mille remerciements à N. D. du Saint Rosaire.

UNE ABONNÉE.

—J'avais deux affaires très importantes et qui m'inquiétaient beaucoup ; je communiai quinze samedis consécutifs en l'honneur des *Quinze Mystères*, promettant à la Reine du Rosaire que, si Elle exauçait mes prières, je ferais publier cette insigne faveur dans les Annales. Actions de grâces pour la faveur obtenue !—UNE ABONNÉE.

ST-CASIMIR.—Actions de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de la Reine du Saint Rosaire !—A. L.

ST-GRÉGOIRE.—Actions de grâces pour la disparition d'une tumeur maligne, par l'application de la médaille du T. S. Rosaire !—UNE ABONNÉE.

ST-JEAN DESCHAILLONS.—Je souffrais depuis deux ans et les médecins ne me donnaient aucun soulagement. Je me suis confiée à N. D. du Rosaire, avec promesse de publication dans les Annales, si j'étais guérie. Je fis à cette fin le mois du Saint Rosaire, et je me suis trouvée parfaitement guérie. J'irai l'été prochain au Cap remercier la sainte Vierge dans son Sanctuaire.—A. H.

BATISCAN.—Après la promesse de dire un Rosaire entier par jour, durant huit jours, et de le faire publier dans les Annales, j'ai obtenu le plein succès pour une affaire importante. Actions de grâces à N. D. du Saint Rosaire !—UNE ABONNÉE.

ST-MÉDARD DE WARWICK.—Amour et reconnaissance à N. D. du St-Rosaire pour le succès d'une affaire difficile !—U. B.

ST-MICHEL D'YAMASKA.—Remercîments à N. D. du S. Rosaire pour m'avoir obtenu de connaître bien ma vocation et pour d'autres faveurs particulières !

UNE ABONNÉE.

ST-LÉON.—Reconnaissance à N. D. du St. Rosaire pour le succès d'une entreprise importante.

UNE ABONNÉE.

ST-PAUL DE CHESTER.—Depuis assez longtemps, je souffrais d'une oppression des plus pénibles ; le mal augmentait toujours : un soir, l'oppression était si violente que l'on craignait pour ma vie : dans cette extrémité, j'eus la pensée subite de ma Relique du *Lieu de la Ste Crèche* : je la pris et la plaçai sur ma poitrine : aussitôt les étouffements disparurent, et depuis je ne sens plus aucune douleur. Mille actions de grâces pour cette faveur, à N. D. du T. S. Rosaire !

UNE ABONNÉE.

KINGSEY-FALLS.—Au mois d'octobre dernier, à la suite d'une maladie dangereuse, je pris du froid, ce

qui m'occasionna une rechute. Les nouveaux remèdes furent impuissants : je commençai une neuvaine à la sainte Vierge, avec promesse de publication dans les Annales, si j'étais guérie : la neuvaine terminée, je sentis du mieux, et aujourd'hui je suis guérie.

—Mon mari était revenu de voyage avec un mal d'yeux très-alarmant. Nous avons fait usage de *Roses Bénites*. Mon mari revient de son Pèlerinage au Cap; il est complètement guéri. Je dois mille remerciements à N. D. du Rosaire pour beaucoup d'autres faveurs obtenues, par son intercession.

UNE ABONNÉE.

—Monsieur Carignan de St. Pierre souffrait beaucoup d'un mal grave au genou : il s'était rendu péniblement au Cap avec le Pèlerinage de sa Paroisse. Au retour, il laissa sa béquille, et retourna assez aisément chez lui. Quelques jours plus tard, j'ai rencontré ce Monsieur au dépôt de Batiscan ; il marchait tout comme nous autres et se disait complètement guéri.

UN TÉMOIN.

BATISCAN.—Actions de grâces pour une faveur signalée !—M. de M.

STE-GERTRUDE.—Actions de grâces à N. D. du T. S. Rosaire !—UNE ABONNÉE.

St-PIERRE-LES-BECQUETS.—Une personne qui souffrait d'une enflure aux jambes a été guérie par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire !—UN ABONNÉ.

ST-MAURICE.—Grâce à la maternelle bonté de Marie, mon enfant a reçu le saint Baptême. Reconnaissance et amour à N. D. du T. S. Rosaire !

UNE MÈRE DE FAMILLE.

—Autre action de grâces pour une faveur obtenue.

UNE ABONNÉE.

WARWICK.—Monsieur D. souffrait depuis *huit ans* d'un mal au visage très-dangereux : il mit toute sa confiance en N. D. du Saint Rosaire, et fit une Neuvaine en son honneur. La Neuvaine terminée, il se trouva parfaitement guéri.—Madame H. était affligée, depuis longtemps, d'une tumeur intérieure. Les médecins lui conseillèrent de se faire faire l'opération : elle n'osa y consentir. La malade fit un Pèlerinage au Cap et s'adressa avec une égale confiance à Marie, la Consolatrice des Affligés, Celle que l'on n'invoque jamais en vain. Depuis, la tumeur a disparu ; elle ne sent plus aucune incommodité ; elle est bien guérie !

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.